

COMMUNIQUÉ

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU, première force syndicale dans le second degré

Les personnels de l'Éducation nationale ont voté à 34 % pour la FSU au CSA ministériel et à 39 % à la CAPN. Ces résultats placent la FSU largement majoritaire et le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU comme première force syndicale dans le second degré - dont les lycées professionnels. En votant FSU, les personnels ont fait le choix d'élire des militantes et militants engagé-es dans les établissements, dans les instances et dans l'action. Agir à tous les niveaux est crucial et décisif pour gagner sur les salaires et combattre tous les projets dévastateurs du gouvernement.

Mobilisé pour l'avenir des lycéennes et lycéens professionnels, pour les droits et les conditions de travail des professeur-es des lycées professionnels, le SNUEP-FSU avec la FSU continuera de mener un combat sans répit contre le projet de réforme des lycées professionnels. L'action syndicale, les mobilisations et les grèves ont obligé Carole Grandjean à reporter sa réforme. Pourtant et malgré une contestation toujours aussi vive de l'ensemble de la communauté éducative, des tuteurs et tutrices de stage de nos élèves, elle continue son passage en force sous couvert d'expérimentations. Ce projet mené contre l'intérêt des élèves et des personnels doit être abandonné. Dès janvier, le ministère dévoilera son projet sur les salaires des enseignant-es avec, dans les tuyaux, un « pacte » qui conditionnerait une partie de la revalorisation à des missions supplémentaires – malgré des études qui démontrent un accroissement alarmant de l'épuisement professionnel. Ce pacte, comme les IMP ou les heures supplémentaires, est aussi un dispositif qui renforcera les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. En persistant à vouloir l'imposer, le ministère ouvrirait un nouveau front contre les personnels et contre les femmes. Le SNUEP-FSU rappelle son exigence d'un rattrapage des salaires par une revalorisation de tous les personnels sans condition. Enfin, le projet de réforme des retraites, en particulier le recul de l'âge de départ demeure tout autant injustifié qu'inacceptable pour le SNUEP-FSU.

Le SNUEP-FSU, avec la FSU, agira à tous les niveaux pour le retrait du projet de réforme des lycées professionnels, contre le projet de réforme des retraites et pour gagner sur les salaires. Le service public d'éducation a besoin d'être renforcé, ses personnels revalorisés et confortés dans leur métier, pour tendre vers plus de justice sociale.